Image not found or type unknown

Assurance apppartements en SCI

Par **soleymieu**, le **31/08/2014** à **20:25**

Bonjour,

Ayant monté une SCI en octobre 2004 et à l'époque n'ayant pas souscrit d'assurances pour ces appartements, puis je les assurer à présent. En sachant qu'on vient de diagnostiquer chez moi une affection longue durée depuis le 25/03/2014 (cancer gastrique). Est ce qu'on me demandera un questionnaire médical ? J'ai 44 ans.

Merci pour votre réponse.

Cordialement.

M. BERTHOUD

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés